

Éducation La laïcité prend racines à Boisse-Penchot

17/12/16

■ Les écoliers ont planté hier un ginkgo biloba pour fêter l'anniversaire de la loi de 1905.

Hier, en ce 9 décembre 2016, et comme cela s'est fait en de nombreux villages et villes de France, les écoliers de Boisse-Penchot ont planté un arbre de la Laïcité à quelques jets de pierres seulement de leur école, et non loin d'un arbre de la Liberté planté en 1989, pour l'anniversaire des 200 ans de la Révolution française.

L'arbre choisi est un ginkgo biloba. Or le choix de cet arbre n'est pas anodin puisque le ginkgo fait partie de la plus ancienne famille d'arbres connue. Elle est apparue il y a quelque 270 millions d'années et sa résistance est légendaire. Il est devenu un exemple pour les peuples qui résistent aux multiples oppressions. Il serait le seul arbre à avoir résisté à l'explosion de la bombe atomique lâchée le 6 août 1945 à Hiroshima. La date du 9 décembre n'est pas non plus anodine. C'est en effet le 5 décembre 1905 que fut adoptée la loi portant séparation des Églises et de l'État qui constitue le socle de la laïcité. Les cinq personnalités qui ont pris la parole hier ont toutes rappelé en quoi la laïcité est « un concept d'avenir et de progrès ».

Déjà dans son allocution de bienvenue, Francis Cayron, le maire du village, avait



Les écoliers avaient bien abordé le sujet en amont avec leurs maîtresses.

donné le ton et dit l'essentiel, en indiquant notamment que « la laïcité reste le plus grand garant de la liberté et elle porte en elle toutes les valeurs de la République. Un concept qu'il est nécessaire de rappeler par ces temps troublés, face à toutes les dérives qui menacent le pacte républicain ». Il concluait par cette belle formule : « La laïcité ce n'est pas une opinion, c'est la liberté d'en avoir une ! »

Françoise Rolland, l'Inspectrice de la circonscription de l'Éducation nationale, tout comme la députée Marie-Lou Marcel étaient sur la même tonalité, souhaitant qu'à travers sa vigueur, cet arbre symbolique fasse vivre et rappelle à tous « les valeurs de cohésion et du

vivre ensemble, inhérentes au concept de laïcité ».

Présente également, la conseillère départementale Graziela Piérini, s'est livrée à un petit exercice mnémotechnique avec les écoliers. Un jeu qui consistait à trouver des mots en lien avec la laïcité, commençant par chacune des lettres qui composent le mot laïcité : L comme liberté ; A comme accueil ; I comme instruction ; C comme citoyen ou conscience ; I comme individu ; T comme tolérance et E comme égalité.

Jean-Pierre Tomassi, président de la Maison Universelle de la laïcité (MUDLL 12) rappelait les actions menées par son association et invitait les enfants à transmettre « ce beau principe

de laïcité de génération en génération » et terminait son propos avec la définition de la laïcité telle qu'énoncée dans la Charte de la fédération européenne des Maisons de la laïcité : « construire une société juste, progressiste et fraternelle, dotée d'institutions publiques impartiales, garantes de la dignité de la personne et des droits humains, assurant à chacun la liberté de pensée et d'expression, ainsi que l'égalité de tous devant la loi, sans distinction de sexe, d'origine, de culture ou de conviction... »

Le mot de la fin est revenu aux écoliers qui ont lu à tour de rôle les articles de la charte de la laïcité avant d'entonner tous en chœur un couplet et le refrain de la Marseillaise.